

ANNEXE I - NIVEAUX DE RESTRICTIONS

ILE MAURICE

(A) NUMÉRO DE L'ARTICLE	(B) L'ARTICLE	(C) NIVEAU DE RESTRICTION	(D) COEFFI- CIENTS DE CROISSANCE	(E) TRANSFERT	(F) REPORT/ ANTICIPATION	(G) SOUPLESSE COMBINÉE (E) & (F)	(H) FACTEUR DE CONVERSION (M ²)
1	Chandails, pull- overs et cardigans	477,000 (1986)	-	-	11%(6%)*	-	-
		468,520 (1987)	6%		11%(6%)		
2	Chemises à col tailleur	673,000 (21 mars au 31 décembre 1986)	-	-	11%(6%)	-	-
		730,000 (1987)	6%		11%(6%)		

* Des reports peuvent être utilisés en 1986, conformément au paragraphe 13, à partir des restrictions qui s'appliquaient aux chandails pour l'année civile 1985 en vertu du précédent protocole d'entente signé le 18 mai 1984, et que remplace le nouveau protocole.